

BUDGET
1999-2000

Synthèse

des opérations

financières

2^e trimestre
30 septembre 1999

Québec 

Table des matières

Les prévisions des opérations financières consolidées 1999-2000	5
Les opérations budgétaires	6
Les opérations non budgétaires.....	8
Les opérations de financement.....	9
Les résultats au 30 septembre 1999.....	10
Liste des tableaux	
Sommaire des opérations financières.....	11
Revenus budgétaires.....	12
Dépenses budgétaires.....	13
Opérations non budgétaires	14
Opérations de financement.....	15
Nouveaux emprunts	16
Annexe	
Les conventions comptables	

Les prévisions des opérations financières consolidées 1999-2000

Les prévisions des opérations budgétaires pour l'année financière 1999-2000 montrent un surplus de 85 millions de dollars comparativement au déficit zéro prévu au Discours sur le budget du 9 mars dernier. Les surplus financiers nets prévus sont révisés à la hausse de 100 millions de dollars pour atteindre 340 millions de dollars.

TABLEAU 1

GOVERNEMENT DU QUÉBEC SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES 1999-2000 (en millions de dollars)

	Discours sur le budget du 9 mars 1999	Prévisions révisées	Variations
Opérations budgétaires			
Revenus autonomes	38 284	38 906	622
Transferts du gouvernement du Canada	6 908	6 717	- 191
Total des revenus	45 192	45 623	431
Dépenses d'opérations	- 37 593	- 37 983	- 390
Service de la dette	- 7 599	- 7 555	44
Total des dépenses	- 45 192	- 45 538	- 346
Surplus budgétaire	0	85	85
Opérations non budgétaires			
Placements, prêts et avances	- 1 258	- 1 315	- 57
Immobilisations	- 300	- 364	- 64
Régimes de retraite	1 440	1 649	209
Autres comptes	358	285	- 73
Excédent non budgétaire	240	255	15
Surplus (besoins) financiers nets	240	340	100
Opérations de financement			
Variation de l'encaisse	2 627	2 925	298
Variation de la dette directe	- 1 740	- 1 148	592
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	- 1 127	- 2 117	- 990
Total du financement des opérations	- 240	- 340	- 100

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

Les opérations budgétaires

Les revenus budgétaires

Le Discours sur le budget prévoyait des revenus autonomes de 38 284 millions de dollars et des transferts du gouvernement du Canada de 6 908 millions de dollars; ces prévisions sont révisées à 38 906 millions de dollars et 6 717 millions de dollars respectivement. Ainsi, pour l'ensemble des revenus budgétaires, la révision est de 431 millions de dollars, soit une hausse de 622 millions de dollars des revenus autonomes et une baisse de 191 millions de dollars des transferts fédéraux.

TABLEAU 2

REVENUS BUDGÉTAIRES VARIATIONS PAR RAPPORT AU BUDGET DU 9 MARS 1999 (en millions de dollars)

Revenus autonomes		622
Impôt sur le revenu des particuliers	155	
Fonds des services de santé	40	
Impôts des sociétés	50	
Ventes au détail	175	
Carburants	- 15	
Tabac	28	
Entreprises du gouvernement	129	
Organismes consolidés	60	
Transferts fédéraux		- 191
Péréquation	- 170	
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)	- 35	
Autres programmes	4	
Organismes consolidés	10	
Total		431

Les prévisions des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé sont augmentées de 155 millions de dollars et de 40 millions de dollars respectivement. Ces révisions découlent essentiellement de la croissance plus forte que prévu de l'emploi et de la rémunération.

Aux impôts des sociétés, la prévision de revenus est majorée de 50 millions de dollars en raison d'une amélioration des perspectives quant à la croissance des bénéficiaires des entreprises. Ces revenus additionnels se matérialiseront en fin d'exercice financier alors que les sociétés remettront un solde correspondant à la différence entre l'impôt à payer pour l'année 1999 et la somme des acomptes mensuels qu'elles ont déjà versés.

Quant à la révision de 175 millions de dollars des revenus de la taxe sur les ventes au détail, elle découle de la vigueur des dépenses de consommation depuis le début de l'année.

Par ailleurs, les prix plus élevés qu'anticipé de l'essence et du diesel entraînent une légère révision à la baisse des volumes consommés de ces produits, ce qui réduit les revenus de la taxe sur les carburants de 15 millions de dollars.

Les revenus de la taxe sur le tabac sont révisés à la hausse de 28 millions de dollars en raison de l'augmentation de la taxe de 60 cents par cartouche de 200 cigarettes annoncée le 5 novembre dernier et de la récurrence des revenus additionnels comptabilisés en 1998-1999.

La prévision des revenus des entreprises du gouvernement est révisée à la hausse de 129 millions de dollars. Ainsi, le bénéfice prévu de Loto-Québec est augmenté de 39 millions de dollars en raison des revenus supérieurs provenant des appareils de loterie vidéo. Par contre, la prévision du bénéfice d'Hydro-Québec est réduite de 314 millions de dollars. Cet écart s'explique par une révision à la baisse des ventes prévues d'électricité et par la non-réalisation de revenus d'autres sources. Enfin, la hausse de 404 millions de dollars des bénéfices nets des autres entreprises du gouvernement est essentiellement attribuable aux révisions concernant la Commission de la santé et de la sécurité du travail et la Société générale de financement du Québec.

La prévision des transferts du gouvernement du Canada pour l'année 1999-2000 est revue à la baisse de 191 millions de dollars. Ce changement reflète principalement une réduction de 170 millions de dollars à la péréquation. Celle-ci fait suite à une réévaluation à la hausse des indicateurs de capacité fiscale relative du Québec pour la période 1997-1998 à 1999-2000, en particulier en ce qui concerne la taxe de vente et l'impôt sur le revenu des sociétés.

La révision à la baisse des transferts du gouvernement du Canada reflète également une diminution de 35 millions de dollars des revenus au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS). Celle-ci traduit principalement une révision à la hausse du transfert fiscal utilisé pour les fins de calcul du TCSPS, ce qui réduit d'autant les versements en espèces au Québec.

En ce qui concerne les organismes consolidés, la majeure partie des révisions de 60 millions de dollars aux revenus autonomes et de 10 millions de dollars aux transferts du gouvernement du Canada provient de la hausse du volume de leurs opérations ce qui, globalement, aura pour effet d'accroître les revenus et les dépenses consolidés, tout en n'ayant que peu d'impact sur le déficit. Cette prévision intègre également une révision à la baisse de 45 millions de dollars des revenus du Fonds de l'assurance-médicaments.

Les dépenses budgétaires

La prévision des dépenses budgétaires, établie à 45 192 millions de dollars au dernier Discours sur le budget, est révisée à 45 538 millions de dollars, en hausse de 346 millions de dollars.

La prévision des dépenses d'opérations est révisée à la hausse de 390 millions de dollars par rapport au dernier budget pour se situer à 37 983 millions de dollars. L'augmentation des dépenses d'opérations provient, d'une part, du relèvement de 231 millions de dollars de l'objectif de dépenses de programmes, en raison principalement de l'accroissement de 133 millions de dollars des dépenses prévues dans le secteur de la santé et des services sociaux reliées au programme d'assurance-médicaments administré par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Le relèvement de l'objectif de dépenses résulte aussi du dépôt des nouvelles offres salariales aux employés de l'État qui entraînent une hausse de 98 millions de dollars des dépenses de rémunération, dont 50 millions de dollars dans le secteur de la santé et des services sociaux et 34 millions de dollars dans le secteur de l'éducation.

Par ailleurs, les dépenses des organismes consolidés sont révisées à la hausse de 159 millions de dollars en raison notamment de l'augmentation de leur volume d'opérations. La révision provient aussi du Fonds de l'assurance-médicaments suite à la hausse prévue de 22 millions de dollars du coût et de la consommation des médicaments. Ainsi, le déficit prévu au Fonds de l'assurance-médicaments se situe à 67 millions de dollars pour l'année 1999-2000. L'effet cumulé de la hausse de 133 millions de dollars des dépenses au titre du programme d'assurance-médicaments de la RAMQ et du déficit de 67 millions de dollars prévu au Fonds de l'assurance-médicaments porte à 200 millions de dollars les sommes additionnelles affectées au régime général d'assurance-médicaments.

Quant au service de la dette consolidé, il est revu à la baisse de 44 millions de dollars. Cette révision s'explique principalement par des taux d'intérêt plus faibles et un dollar canadien plus fort vis-à-vis les autres monnaies que ce qui était prévu au budget 1999-2000 pour les emprunts du gouvernement.

Les opérations non budgétaires

L'excédent des opérations non budgétaires est révisé à la hausse de 15 millions de dollars par rapport aux prévisions du Discours sur le budget du 9 mars 1999. Cette révision provient de l'effet conjugué de plusieurs facteurs.

Les placements, prêts et avances sont révisés à la hausse de 57 millions de dollars. Cette variation s'explique en premier lieu par l'augmentation prévue des bénéfices nets des entreprises du gouvernement qui a pour effet d'accroître la valeur des placements du gouvernement dans ces entreprises. En revanche, les besoins anticipés au chapitre des mises de fonds sont moindres que prévu lors de la préparation du Discours sur le budget 1999-2000.

Les besoins de financement à l'égard des immobilisations, prévus à 300 millions de dollars lors du Discours sur le budget, sont en hausse de 64 millions de dollars pour atteindre 364 millions de dollars. Cette variation s'explique par des

investissements des organismes consolidés plus élevés que prévu au moment du budget, notamment au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier.

Le surplus du compte des régimes de retraite, estimé au Discours sur le budget à 1 440 millions de dollars, est révisé à 1 649 millions de dollars, en hausse de 209 millions de dollars. Cet écart provient essentiellement du transfert des cotisations des employés du Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) de la Caisse de dépôt et placement du Québec au Fonds consolidé du revenu, suite à l'entente intervenue avec les participants au RRAS.

Finalement, au chapitre des autres comptes non budgétaires, la source de fonds de 358 millions de dollars prévue en mars dernier est réduite à 285 millions de dollars. Cette révision de 73 millions de dollars résulte notamment d'une diminution des comptes à payer prévus en fin d'année financière.

Les opérations de financement

Les opérations nettes de financement sont maintenant prévues à 340 millions de dollars.

La variation de la dette directe est révisée à la hausse de 592 millions de dollars. Cet écart s'explique d'abord par l'augmentation de 990 millions de dollars requise pour financer des dépôts additionnels au Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR). Ce fonds constitue une réserve qui pourra être utilisée pour le versement de la part du gouvernement des prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic. Ces dépôts additionnels au FARR seront financés par l'achat d'obligations par la Caisse de dépôt et placement du Québec dans le cadre de la mise en place de son Fonds Québec Mondial. Elles ne donneront donc pas lieu à des emprunts supplémentaires sur les marchés publics.

D'autre part, les organismes consolidés ont révisé à la baisse de 298 millions de dollars leurs besoins de financement à long terme, le financement prévu étant plutôt réalisé à même une réduction de l'encaisse. Finalement, les prévisions de besoins financiers nets des organismes consolidés sont réduits de 100 millions de dollars.

Les résultats au 30 septembre 1999

Au 30 septembre 1999, les revenus budgétaires sont en hausse de 5,8 %, comparativement à une diminution prévue de 2,0 % pour l'ensemble de l'année.

Les revenus autonomes montrent une augmentation de 4,4 % pour les six premiers mois de 1999-2000 par rapport à la période correspondante de 1998-1999, comparativement à une croissance prévue de 1,1 % sur base annuelle. Cet écart est surtout attribuable à l'évolution des revenus des entreprises du gouvernement et à des facteurs spécifiques au premier semestre de l'année financière, notamment en ce qui concerne la production des déclarations d'impôt des particuliers et les modalités de paiement du crédit de TVQ. L'effet de ces facteurs sur le taux de croissance des revenus autonomes s'atténuera en cours d'année.

Les transferts du gouvernement du Canada affichent une hausse de 13,5 % pour le premier semestre de 1999-2000 par rapport à la même période de l'année précédente, alors que, pour l'ensemble de l'année, une diminution de 17,0 % est prévue. Cette forte divergence s'explique principalement par les modalités de paiement des transferts fédéraux, notamment l'encaissement au dernier trimestre de 1998-1999 d'un montant en grande partie non récurrent de 1,4 milliard de dollars à l'égard du programme de péréquation.

En ce qui concerne les dépenses d'opérations, les résultats enregistrés au 30 septembre 1999 montrent une hausse de 1,8 % par rapport aux résultats du premier semestre de 1998-1999, comparativement à une diminution de 3,5 % prévue sur une base annuelle. Cet écart s'explique notamment par des dépenses exceptionnelles de plus de 1,5 milliard de dollars, annoncées au Discours sur le budget de mars dernier pour l'année 1998-1999, qui sont presque exclusivement de nature non récurrente. En excluant l'effet de ces dépenses exceptionnelles, le niveau de dépenses de l'année 1999-2000 demeure stable par rapport à l'année précédente. L'évolution semestrielle des dépenses d'opérations demeure compatible avec les prévisions révisées pour l'ensemble de l'année.

Quant au service de la dette, il est en baisse de 9,8 % au premier semestre de l'année 1999-2000 par rapport à la même période en 1998-1999, alors que la croissance prévue pour l'ensemble de l'année est de 5,3 %. Cette situation est attribuable principalement au fait que l'an dernier, le taux d'intérêt applicable au compte des régimes de retraite a été révisé à la baisse en cours d'année, lorsque les résultats des évaluations actuarielles des régimes ont été disponibles. En conséquence, la dépense d'intérêts inscrite a été relativement plus importante au premier semestre de l'an dernier qu'au second, ce qui explique que l'on observe cette année une réduction du service de la dette dans les six premiers mois de 1999-2000 par rapport à la même période l'an dernier.

Le sous-ministre des Finances,
Gilles Godbout

Synthèse des opérations financières

TABLEAU 3

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	1998-1999	1999-2000		Variations annuelles %	Résultats au 30 septembre		
	Résultats préliminaires	Discours sur le budget	Prévisions révisées		1998-1999	1999-2000	Variations %
Opérations budgétaires							
Revenus autonomes	38 485	38 284	38 906	1,1	18 506	19 316	4,4
Transferts du gouvernement du Canada	8 089	6 908	6 717	-17,0	3 317	3 766	13,5
Total des revenus	46 574	45 192	45 623	-2,0	21 823	23 082	5,8
Dépenses d'opérations	-39 377	-37 593	-37 983	-3,5	-18 824	-19 157	1,8
Service de la dette	-7 172	-7 599	-7 555	5,3	-4 054	-3 657	-9,8
Total des dépenses	-46 549	-45 192	-45 538	-2,2	-22 878	-22 814	-0,3
Surplus budgétaire	25	0	85	—	-1 055	268	—
Opérations non budgétaires							
Placements, prêts et avances	-1 387	-1 258	-1 315		-379	-725	
Immobilisations	-239	-300	-364		-59	-109	
Régimes de retraite	911	1 440	1 649		898	751	
Autres comptes	1 192	358	285		-500	-1 027	
Excédent non budgétaire	477	240	255	-46,5	-40	-1 110	—
Surplus (besoins) financiers nets	502	240	340	-32,3	-1 095	-842	-23,1
Opérations de financement							
Variation de l'encaisse	-1 987	2 627	2 925		1 835	-794	
Variation de la dette directe ⁽¹⁾	2 515	-1 740	-1 148		-697	2 393	
Fonds d'amortissement des régimes de retraite ⁽²⁾	-1 030	-1 127	-2 117		-43	-757	
Total du financement des opérations	-502	-240	-340	-32,3	1 095	842	-23,1

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement, sauf pour les variations en pourcentage. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

(1) La variation de la dette directe comprend les nouveaux emprunts diminués des remboursements d'emprunts.

(2) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite du secteur public. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution des intérêts inscrits au compte des régimes de retraite.

TABLEAU 4

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
REVENUS BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	1998-1999	1999-2000		Variations annuelles %	Résultats au 30 septembre		
	Résultats préliminaires	Discours sur le budget	Prévisions révisées		1998-1999	1999-2000	Variations %
Revenus autonomes							
Impôts sur les revenus et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	15 185	15 293	15 448	1,7	7 291	7 593	4,1
Cotisations au Fonds des services de santé	4 103	4 083	4 123	0,5	2 098	2 163	3,1
Impôts des sociétés ⁽¹⁾	3 406	3 325	3 375	-0,9	1 572	1 512	-3,8
	<u>22 694</u>	<u>22 701</u>	<u>22 946</u>	<u>1,1</u>	<u>10 961</u>	<u>11 268</u>	<u>2,8</u>
Taxes à la consommation							
Ventes au détail	6 212	6 369	6 544	5,3	3 568	3 756	5,3
Carburants	1 556	1 618	1 603	3,0	774	796	2,8
Tabac	516	468	496	-3,9	272	265	-2,6
	<u>8 284</u>	<u>8 455</u>	<u>8 643</u>	<u>4,3</u>	<u>4 614</u>	<u>4 817</u>	<u>4,4</u>
Droits et permis							
Véhicules automobiles	663	659	659	-0,6	270	267	-1,1
Boissons alcooliques	135	136	136	0,7	66	70	6,1
Ressources naturelles ⁽²⁾	291	291	291	—	73	121	65,8
Autres	168	165	165	-1,8	72	76	5,6
	<u>1 257</u>	<u>1 251</u>	<u>1 251</u>	<u>-0,5</u>	<u>481</u>	<u>534</u>	<u>11,0</u>
Revenus divers							
Ventes de biens et services	500	503	503	0,6	136	131	-3,7
Intérêts	346	310	310	-10,4	151	181	19,9
Amendes, confiscations et recouvrements	351	348	348	-0,9	171	187	9,4
	<u>1 197</u>	<u>1 161</u>	<u>1 161</u>	<u>-3,0</u>	<u>458</u>	<u>499</u>	<u>9,0</u>
Revenus provenant des entreprises du gouvernement ⁽³⁾							
Société des alcools du Québec	408	431	431	5,6	188	206	9,6
Loto-Québec	1 167	1 118	1 157	-0,9	547	645	17,9
Hydro-Québec	754	1 233	919	21,9	-87	6	—
Autres	802	155	559	-30,3	401	372	-7,2
	<u>3 131</u>	<u>2 937</u>	<u>3 066</u>	<u>-2,1</u>	<u>1 049</u>	<u>1 229</u>	<u>17,2</u>
Organismes consolidés	<u>1 922</u>	<u>1 779</u>	<u>1 839</u>	<u>-4,3</u>	<u>943</u>	<u>969</u>	<u>2,8</u>
Total des revenus autonomes	38 485	38 284	38 906	1,1	18 506	19 316	4,4
Transferts du gouvernement du Canada							
Programmes							
Péréquation	5 385	4 385	4 215	-21,7	2 045	2 332	14,0
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 697	1 682	1 647	-2,9	679	786	15,8
FPE et autres transferts liés aux accords fiscaux	60	15	15	-75,0	69	11	-84,1
Autres programmes	660	577	581	-12,0	411	524	27,5
Organismes consolidés	<u>287</u>	<u>249</u>	<u>259</u>	<u>-9,8</u>	<u>113</u>	<u>113</u>	<u>—</u>
Total des transferts du gouvernement du Canada	8 089	6 908	6 717	-17,0	3 317	3 766	13,5
Total des revenus budgétaires	46 574	45 192	45 623	-2,0	21 823	23 082	5,8

(1) Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et celle sur les primes qui en tient lieu pour les compagnies d'assurances.

(2) Comprend les ressources forestières, minières et hydrauliques.

(3) Selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

TABLEAU 5

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
DÉPENSES BUDGÉTAIRES
 (en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

Ministères et organismes	1998-1999	1999-2000		Variations annuelles %	Résultats au 30 septembre		
	Résultats préliminaires	Discours sur le budget	Prévisions révisées		1998-1999	1999-2000	Variations %
Dépenses d'opérations							
Assemblée nationale	71	71	71	—	35	33	-5,7
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	94	42	42	-55,3	30	19	-36,7
Affaires municipales et Métropole	1 008	985	985	-2,3	516	463	-10,3
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	549	529	530	-3,5	331	322	-2,7
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique	432	500	502 ⁽¹⁾	16,2	115	143	24,3
Conseil exécutif	45	60	63	40,0	21	23	9,5
Culture et Communications	491	420	417	-15,1	273	300	9,9
Éducation	9 618	9 525	9 539	-0,8	4 810	4 920	2,3
Emploi et Solidarité sociale	4 134	3 960	3 960	-4,2	2 005	2 109	5,2
Environnement	179	172	173	-3,4	86	88	2,3
Famille et Enfance	1 340	1 460	1 456	8,7	684	714	4,4
Faune et Parcs	108	82	82	-24,1	50	34	-32,0
Finances (excluant le service de la dette)	294	419	386 ⁽¹⁾	31,3	79	114	44,3
Industrie et Commerce	147	154	154	4,8	37	43	16,2
Justice et Condition féminine	492	447	455	-7,5	234	230	-1,7
Recherche, Science et Technologie	240	183	184	-23,3	79	67	-15,2
Régions	127	103	103	-18,9	37	47	27,0
Relations avec les citoyens et Immigration	147	134	135	-8,2	65	65	—
Relations internationales	108	109	109	0,9	51	52	2,0
Ressources naturelles	369	338	345	-6,5	182	178	-2,2
Revenu	802	647	649	-19,1	222	210	-5,4
Santé et Services sociaux	14 610	13 704	13 887	-4,9	6 972	7 130	2,3
Sécurité publique	738	647	682	-7,6	363	348	-4,1
Tourisme	75	59	64	-14,7	40	36	-10,0
Transports	1 510	1 424	1 424	-5,7	693	632	-8,8
Travail	72	64	72	—	45	49	8,9
Dépenses de programmes	37 800	36 238 ⁽²⁾	36 469	-3,5	18 055	18 369	1,7
Organismes consolidés	1 577	1 355	1 514	-4,0	769	788	2,5
Total des dépenses d'opérations	39 377	37 593	37 983	-3,5	18 824	19 157	1,8
Service de la dette							
Fonds consolidé du revenu	6 569	6 934 ⁽²⁾	6 880	4,7	3 755	3 328	-11,4
Organismes consolidés	603	665	675	11,9	299	329	10,0
Total du service de la dette	7 172	7 599	7 555	5,3	4 054	3 657	-9,8
Total des dépenses budgétaires	46 549	45 192	45 538	-2,2	22 878	22 814	-0,3

(1) Ces montants contiennent des provisions qui permettront des transferts de crédits à divers ministères et organismes au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 2000.

(2) Crédits initiaux déposés pour l'année 1999-2000.

TABLEAU 6

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	1998-1999	1999-2000		Variations annuelles \$	Résultats au 30 septembre		
	Résultats préliminaires	Discours sur le budget	Prévisions révisées		1998-1999	1999-2000	Variations \$
Placements, prêts et avances							
Fonds consolidé du revenu							
ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT							
Capital-actions et mise de fonds	-278	-361	-238	40	-60	-162	-102
Variation de la valeur de consolidation des placements	-1 189	-916	-1 080	109	-314	-378	-64
Prêts et avances	86	1	13	-73	-12	5	17
	-1 381	-1 276	-1 305	76	-386	-535	-149
PARTICULIERS, SOCIÉTÉS ET AUTRES MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX	-123	-22	-33	90	-126	-222	-96
	2	2	2	—	2	5	3
	-1 502	-1 296	-1 336	166	-510	-752	-242
Organismes consolidés	115	38	21	-94	131	27	-104
Total des placements, prêts et avances	-1 387	-1 258	-1 315	72	-379	-725	-346
Immobilisations							
Fonds consolidé du revenu							
Investissements nets	-75	-107	-107	-32	-21	-21	—
Amortissement	377	367	367	-10	186	181	-5
	302	260	260	-42	165	160	-5
Organismes consolidés	-541	-560	-624	-83	-224	-269	-45
Total des immobilisations	-239	-300	-364	-125	-59	-109	-50
Régimes de retraite							
Contributions et cotisations	3 535	3 871	4 006	471	2 022	1 901	-121
Prestations et autres paiements	-2 624	-2 431	-2 357	267	-1 124	-1 150	-26
Total des régimes de retraite	911	1 440	1 649	738	898	751	-147
Autres comptes							
Fonds consolidé du revenu	1 198	354	1	-1 197	-479	-1 205	-726
Organismes consolidés	-6	4	284	290	-21	178	199
Total des autres comptes	1 192	358	285	-907	-500	-1 027	-527
Total des opérations non budgétaires	477	240	255	-222	-40	-1 110	-1 070

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

Synthèse des opérations financières

TABLEAU 7

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT**
(en millions de dollars)

(Résultats non vérifiés)

	1998-1999	1999-2000		Variations annuelles \$	Résultats au 30 septembre		
	Résultats préliminaires	Discours sur le budget	Prévisions révisées		1998-1999	1999-2000	Variations \$
Variation de l'encaisse							
Fonds consolidé du revenu	-2 831	2 814	2 814	5 645	1 449	-799	-2 248
Organismes consolidés	844	-187	111	-733	386	5	-381
Total de la variation de l'encaisse	-1 987	2 627	2 925	4 912	1 835	-794	-2 629
Variation de la dette directe							
Fonds consolidé du revenu							
Nouveaux emprunts							
En dollar canadien	5 048				2 579	1 205	-1 374
En dollar américain	2 210				380	2 201	1 821
En euro	38				—	—	—
En yen japonais	72				72	—	-72
En mark allemand	1 104				1 058	—	-1 058
En couronne suédoise	93				93	—	-93
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises	790				246	-20	-266
	9 355	2 758	3 748	-5 607	4 428	3 386	-1 042
Remboursements d'emprunts							
En dollar canadien	-2 869				-2 092	-357	1 735
En dollar américain	-1 357				-1 161	-747	414
En yen japonais	-1 317				-1 166	-80	1 086
En franc suisse	-186				-186	—	186
En mark allemand	-15				-15	—	15
En dollar australien	-98				—	—	—
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises	-422				-131	52	183
Contributions au fonds d'amortissement des emprunts du gouvernement du Québec	-135				-114	45	159
	-6 399	-5 195	-5 195	1 204	-4 865	-1 087	3 778
	2 956	-2 437	-1 447	-4 403	-437	2 299	2 736
Organismes consolidés							
Nouveaux emprunts	296	1 299	1 286	990	—	639	639
Remboursements d'emprunts	-737	-602	-987	-250	-260	-545	-285
	-441	697	299	740	-260	94	354
Total de la variation de la dette directe	2 515	-1 740	-1 148	-3 663	-697	2 393	3 090
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	-1 030	-1 127	-2 117	-1 087	-43	-757	-714
Total du financement des opérations ⁽¹⁾	-502	-240	-340	162	1 095	842	-253

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

(1) Excluant les emprunts réalisés par le gouvernement pour financer les établissements des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

TABLEAU 8

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
NOUVEAUX EMPRUNTS
AU 30 SEPTEMBRE 1999
(en millions de dollars)

	Dates d'émission	Dates d'échéance	Taux d'intérêt (%) ⁽¹⁾	Prix à l'investisseur ⁽²⁾	Rendement à l'investisseur ⁽²⁾	Valeurs nominales en millions d'unités monétaires	Montants en dollar canadien ⁽³⁾
Fonds consolidé du revenu							
En dollar canadien						\$CAN	
Bons du trésor	Diverses	Diverses	— ⁽⁴⁾	Divers	Divers	—	— ⁽⁵⁾
Produits d'épargne du Québec							
Obligations d'épargne	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	33	33
Placements transitoires	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	11	11
Plan d'épargne placement	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	2	2
Obligations	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	84	84
						130	130
Obligations							
Obligations	1999-05-18	2026-12-01	4,500	100,124	4,492	20	20
Obligations	1999-05-31	2026-12-01	4,500	100,000	4,500	10	10
Obligations	1999-06-01	2026-12-01	4,500	100,220	4,486	5	5
Obligations	1999-06-07	2026-12-01	4,500	100,000	4,500	4	4
Obligations	1999-07-07	2006-03-30	7,750	110,323	5,869	50	56 ⁽⁶⁾
Obligations	1999-07-07	2009-04-01	11,000	136,812	5,959	95	129 ⁽⁶⁾
Obligations	1999-07-12	2023-01-16	9,375	137,574	6,292	43	59 ⁽⁶⁾
Obligations	1999-08-05	2009-04-01	11,000	133,739	6,283	37	50 ⁽⁶⁾
Obligations	1999-08-05	2006-03-30	7,750	108,396	6,189	18	20 ⁽⁶⁾
Obligations	1999-08-05	2002-04-01	5,250	98,511	5,860	53	52 ⁽⁶⁾
Obligations	1999-08-05	2029-10-01	6,000	92,495	6,574	37	34 ⁽⁶⁾
Obligations	1999-08-05	2012-02-10	9,000	122,120	6,403	18	22 ⁽⁶⁾
Obligations	1999-08-17	2029-10-01	6,000	90,573	6,734	400	362
Obligations	1999-09-03	2026-04-01	8,500	123,521	6,609	55	68 ⁽⁶⁾
Obligations	1999-09-03	2002-04-01	5,250	98,310	5,965	100	98 ⁽⁶⁾
Obligations	1999-09-03	2007-10-01	6,500	101,301	6,291	77	78 ⁽⁶⁾
Obligations Régime de pension du Canada	Diverses	Diverses	Divers	100,000	Divers	4	4
Billets à moyen terme sur le marché canadien	1999-08-10	2004-11-29	—	72,876	6,058	5	4
						1 031	1 075
						1 161	1 205
En dollar américain						\$US	
Obligations	1999-09-24	2029-09-15	7,500	99,547	7,538	1 500	2 201
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises							-20
							3 386
Organismes consolidés						639	639
Total des emprunts réalisés						4 025	4 025 ⁽⁷⁾

(1) Intérêts payables semestriellement.

(2) Établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(3) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien du montant encaissé en utilisant le taux de change de la Banque du Canada à midi, à la date d'émission.

(4) Emprunt de type «zéro coupon».

(5) Représente la variation de l'encours survenue durant l'exercice.

(6) Emprunt souscrit par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(7) Excluant les emprunts réalisés par le gouvernement pour financer les établissements des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation.

Annexe

Les conventions comptables

Les transactions financières du gouvernement comprennent les opérations budgétaires, les opérations non budgétaires et les opérations de financement.

Les opérations budgétaires regroupent les transactions afférentes aux revenus et dépenses, y compris celles relatives à l'amortissement du coût des immobilisations.

Les opérations non budgétaires couvrent les activités de placements, prêts et avances, les transactions affectant les immobilisations et le compte des régimes de retraite ainsi que la variation de certains comptes de l'actif et du passif à court terme, à l'exception de l'encaisse.

Les opérations de financement font ressortir de quelle façon le gouvernement comble les besoins financiers nets résultant des opérations budgétaires et non budgétaires, à même la variation de la dette directe et celle de l'encaisse qui comprend les espèces en banque et les placements temporaires, diminués des emprunts temporaires. Ces opérations tiennent également compte des activités reliées aux régimes de retraite.

Principales conventions comptables

Le gouvernement du Québec rend compte de ses opérations financières selon les conventions ci-après énumérées. Les renseignements compris dans ses états financiers consolidés sont fondés, lorsque requis, sur les meilleures estimations et jugements.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères, les organismes, les entreprises et les fonds spéciaux qui doivent rendre compte de la gestion de leurs opérations et ressources financières soit à un ministre, soit directement à l'Assemblée nationale et qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle. Ils sont énumérés en annexe aux notes complémentaires aux états financiers annuels.

Les organismes et les fonds exerçant des activités de nature fiduciaire sont exclus du périmètre comptable du gouvernement. Ils sont énumérés en annexe aux notes complémentaires aux états financiers annuels.

Méthode de consolidation

Les comptes du Fonds consolidé du revenu et des autres entités comprises dans le périmètre comptable du gouvernement, à l'exception des entreprises du gouvernement, sont homogénéisés et combinés ligne par ligne selon les conventions comptables décrites ci-après; les opérations et les soldes interentités sont éliminés.

Les entreprises du gouvernement sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. En conséquence, la participation dans ces entreprises est enregistrée au coût, lequel est, d'une part, ajusté annuellement de la quote-part du gouvernement dans les résultats de ces entreprises avec contrepartie aux revenus et, d'autre part, réduit de la part des dividendes versés ou déclarés par l'entreprise qui revient au gouvernement. Une entreprise du gouvernement possède toutes les caractéristiques suivantes :

- a) elle constitue une entité juridique distincte ayant le pouvoir de passer des contrats en son propre nom et d'ester en justice ;
- b) elle est investie des pouvoirs financiers et administratifs nécessaires pour mener des activités commerciales ;
- c) elle a pour principale activité la vente de biens ou la prestation de services à des particuliers ou à des organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement ;
- d) elle peut, dans le cours normal de ses activités, poursuivre ses activités et faire face à ses dettes au moyen de revenus tirés de sources non comprises dans le périmètre comptable du gouvernement.

Revenus

Les revenus provenant des impôts sur les revenus et les biens, des taxes à la consommation, des droits, des permis, amendes et confiscations sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus, déduction faite des remboursements et des autres montants déductibles en vertu de la législation pertinente. Les cotisations et les comptes émis avant la fin de l'année financière sont portés à ces revenus.

Les revenus découlant des transferts du gouvernement du Canada sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus à ce titre. Cependant, les réclamations émises et les estimations de revenus provenant des transferts reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale sont comptabilisées dans l'année financière au cours de laquelle les dépenses s'y rattachant sont effectuées.

Les autres revenus sont comptabilisés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice. À l'égard des intérêts créditeurs, la comptabilisation cesse lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

Dépenses

Les dépenses comprennent le coût des biens et services acquis au cours de l'année financière à l'exception des immobilisations pour lesquelles un amortissement annuel est comptabilisé.

Les transferts sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés et lorsque les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité.

Passif

Créditeurs et frais à payer

Comptes à fin déterminée

La Loi sur l'administration financière (LRQ, chap. A-6) prévoit la création de comptes à fin déterminée dans lesquels peuvent être déposées les sommes reçues en fonction d'un contrat ou d'une entente qui en prévoit l'affectation à une fin spécifique. Ainsi, certains montants encaissables ou payables, reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale ou à diverses compensations de tiers, sont inscrits dans des comptes à fin déterminée.

Congés de maladie et vacances

Les obligations découlant des congés de maladie et vacances dus aux employés du gouvernement sont comptabilisées à titre de passif. La variation annuelle de ce compte est portée aux dépenses.

Provision pour pertes sur les interventions financières garanties

Les obligations découlant des emprunts et autres interventions financières garanties sont comptabilisées au passif lorsqu'une perte est probable. La variation annuelle de cette provision est portée aux dépenses.

La provision représentant les pertes probables est évaluée en utilisant un taux basé sur l'expérience passée en matière de pertes sur chacun des programmes de garanties. Les garanties spéciales sont regroupées selon leur niveau de risque.

Régimes de retraite

Les régimes de retraite gouvernementaux sont des régimes à prestations déterminées. Dans le cadre de la préparation des états financiers du gouvernement, les obligations au titre des prestations constituées sont évaluées selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services, selon les hypothèses les plus probables déterminées par le gouvernement, concernant notamment l'inflation, l'intérêt et les salaires des employés. La méthode utilisée est toutefois redressée pour tenir compte de la façon dont les prestations sont gagnées par les salariés.

Charge totale relative aux régimes

Le coût annuel des prestations constituées de tous les régimes y compris le coût des modifications aux régimes ainsi que les amortissements des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels sont portés aux dépenses avec contrepartie au compte «Régimes de retraite», soit le passif au titre des régimes. Les modifications des hypothèses actuarielles font partie des redressements relatifs aux estimations découlant des gains ou pertes actuariels.

Dans le cas du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), du Régime de retraite des enseignants (RRE), du Régime de retraite de certains enseignants (RRCE) et des transferts du RRE et du RRF au RREGOP, les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels sont amortis en ligne droite (méthode linéaire) sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à l'ensemble de ces régimes. Les redressements relatifs aux estimations découlant des gains et pertes actuariels des autres régimes de retraite sont toutefois amortis sur une période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants à chacun des régimes.

La charge totale relative aux régimes comprend également les frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées avec contrepartie au passif du compte «Régimes de retraite». Les revenus de placements du Fonds d'amortissement des régimes de retraite formé pour pourvoir au paiement des prestations de ces régimes sont pris en compte dans le calcul des frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations constituées.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés au montant encaissé lors de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance. Les frais d'émission sont comptabilisés comme frais reportés puis amortis sur la durée de chaque emprunt.

La valeur des emprunts en monnaies étrangères est ajustée selon les taux de change en vigueur à la date de l'arrêté des comptes et les variations sont inscrites comme gain ou perte de change non réalisé, puis amorties sur la durée de chaque emprunt.

Les gains ou pertes sur les instruments financiers de couverture sont reportés et amortis sur la durée restante de chaque contrat; cependant, les gains ou pertes de change sur des contrats à court terme visant à couvrir la dette à long terme sont amortis sur la durée restante du portefeuille d'emprunts dans la devise concernée.

Les amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire, à l'exception des escomptes et des primes qui sont amortis selon le taux de rendement effectif de chaque emprunt.

Avoirs financiers

Les placements temporaires, les débiteurs et les prêts et avances sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à leur valeur de recouvrement nette au moyen de provisions pour moins-values.

La participation dans les entreprises du gouvernement est comptabilisée selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût et sont réduits de toute moins-value durable. Cette moins-value est imputée aux opérations de l'année financière où elle est constatée.

Immobilisations

Les immobilisations sont des avoirs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Elles comprennent les terrains, les bâtiments, les aménagements tels ceux des parcs et des bases de plein air, les réseaux complexes tels les barrages, les canaux, les routes et les ponts, le matériel et l'équipement incluant les véhicules et les meubles, et le développement informatique.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, selon une méthode logique et systématique, sur une période correspondant à leur durée de vie utile ; elles sont une composante de la dette nette. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles. Les œuvres d'art et les trésors historiques ne sont pas comptabilisés à titre d'immobilisations mais sont indiqués en note aux états financiers et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés qui sont virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Cependant, les terrains sont inscrits à leur valeur symbolique.

Les sommes reçues d'organismes non compris dans le périmètre comptable du gouvernement pour l'achat d'immobilisations sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont déduites du coût de ces derniers.